



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2561
1er septembre 2017
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Contre les attaques antiouvrières du gouvernement

Mobilisons-nous le 12 septembre



Rentrée scolaire
la dégradation
programmée

p. 5

Contrats aidés
150 000 emplois
supprimés

p. 3

Europe
Non à la chasse
aux migrants

p. 12

Contre les attaques antiouvrières du gouvernement, mobilisons-nous le 12 septembre

«*La France n'est pas un pays réformable*», a déclaré Macron, tout en précisant: «*Nous y parviendrons.*»

Ce que gouvernement et patronat appellent réformer signifie s'en prendre à ce qui reste des lois qui protègent encore un peu les travailleurs et étaient le résultat des luttes passées de la classe ouvrière. Ce qu'ils présentent comme de la modernité, c'est le retour à l'exploitation d'avant ces combats.

Les gouvernements mènent la lutte de classe pour le compte du grand patronat. Mais ils l'enrobent toujours de mensonges sur la prétendue nécessaire compétitivité, sur le prétendu intérêt du pays, comme si ouvriers et patrons étaient dans la même galère. Attaque après attaque, réforme après réforme, l'exploitation s'aggrave, la condition ouvrière recule et la classe capitaliste s'enrichit.

Macron et son gouvernement sont allés vite en besogne pour le compte du grand patronat. En quelques semaines, ils ont décidé la hausse de la CSG, la baisse des APL, la diminution du nombre de contrats aidés, le gel du point d'indice des fonctionnaires, le rétablissement de leur jour de carence et, surtout, ils ont préparé le dynamitage du Code du travail.

Le contenu précis des ordonnances concernant cette loi sera rendu public le 31 août. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, assure qu'«*il n'y aura pas de casse sociale*». Il faut croire que cette ancienne DRH de plusieurs grands groupes industriels, dont Danone, sait mentir comme une arracheuse de dents. Car l'essentiel de son projet a déjà été révélé par la loi d'habilitation préparant ses ordonnances. Quels que soient les détails à venir, c'est une offensive majeure contre les travailleurs.

En plus du temps de travail, les salaires seraient définis par accord d'entreprise. Les contrats de travail le seraient par des accords de branche. En faisant cela, le gouvernement veut émietter la classe ouvrière, isoler les travailleurs entreprise par entreprise pour les livrer au bon vouloir des patrons. Ceux-ci pourront encore plus imposer ce qu'ils voudront à leurs salariés.

Le projet gouvernemental contient aussi la généralisation des contrats de chantier qui existent déjà dans le bâtiment.

Présentés comme des CDI, ces contrats sont établis pour une mission et peuvent être arrêtés quand le patron considère que celle-ci est finie. Le gouvernement prévoit aussi la facilitation des procédures des licenciements collectifs et individuels, le plafonnement des indemnités prud'homales pour licenciement abusif et d'autres attaques encore.

Pénicaud a de l'expérience pour manœuvrer contre les travailleurs et elle a su trouver la complicité de représentants syndicaux.

La direction de la CFDT a joué son jeu. Déjà, durant la mobilisation contre la loi El Khomri, Laurent Berger avait été un défenseur de la loi proposée par le gouvernement. Il est resté de ce côté de la barrière. Pour Jean-Claude Mailly de FO, le retournement est complet. Lui qui avait appelé son syndicat à se mobiliser pendant cinq mois contre la première loi travail s'est transformé en serviteur du projet actuel.

Quant aux dirigeants de la CGT, s'ils ont cautionné la manœuvre de la ministre du Travail en participant à toutes ses réunions qui ne servaient qu'à amuser la galerie et tromper les travailleurs, ils ont cependant appelé à une journée de mobilisation pour le mardi 12 septembre. Sud et la FSU s'y sont ralliés, ainsi que des unions départementales et certaines fédérations FO. Cette journée de mobilisation est un point d'appui dont il faut se saisir.

Le gouvernement nous a déclaré la guerre et nous, travailleurs, ne pourrions esquiver le combat. Il y a aussi toutes les attaques patronales dans chaque entreprise. La journée du 12 septembre doit nous permettre d'exprimer collectivement nos intérêts de travailleurs, à commencer par dénoncer cette loi antiouvrière.

La presse parle de la chute vertigineuse de la popularité de Macron. Il n'y a rien d'étonnant, vu sa politique antiouvrière. Mais le problème des travailleurs n'est pas la popularité d'un des serviteurs de la bourgeoisie, celle-ci en a plein de rechange. Le problème est de changer le rapport de force entre notre classe sociale et la classe capitaliste. Et seules des mobilisations massives et explosives des exploités derrière leurs propres intérêts y contribueront.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		DANS LE MONDE			
Mélenchon : une opposition... mais sur quel terrain ?	4	Brésil : un gouvernement faible, sauf contre les travailleurs	6	contre « Delivoyou »	9
PCF : à la recherche de l'union de la gauche	4	États-Unis : Trump en campagne auprès des racistes	6	SNCF - Rennes : la direction rétrograde à grande vitesse	9
Rentrée scolaire : en marche pour une nouvelle dégradation	5	Israël : Salah Hamouri emprisonné sans jugement	6	GM&S - La Souterraine : les travailleurs sont toujours là	9
Universités : des milliers de bacheliers sur le carreau	5	Égypte : grève victorieuse des ouvriers du textile	7	Non aux malades à l'hôtel	10
Chômage : toujours en hausse	5	Irak : Le Drian au service des capitalistes français	7	Decize : nouvelle attaque contre l'hôpital	10
CICE : le patronat veut le beurre et l'argent du beurre	5	Sierra Leone : une catastrophe aggravée par la pauvreté	7	Échos des entreprises	
Réforme du CIR : encore des subventions	5	Lafarge, laisse béton	7	Hôpital Nord Franche-Comté	10
Intermittents du spectacle : solidarité avec Loïc	5	IL Y A 100 ANS		Hôpital de la Croix Rousse - Lyon	10
Migrants : Un sommet Europe-Afrique pour les repousser	12	Italie, 21-26 août 1917 : le soulèvement ouvrier à Turin	8	Renault - Cléon	10
La politique de harcèlement du gouvernement	12	ENTREPRISES		Chantier Naval - Saint-Nazaire	10
Mineurs isolés à la rue	12	Chanel : des patrons toujours plus riches	9	Société générale - La Défense	10
Expulsions à Lyon	12	Roissy Aéroport : avant même les lois Macron, le travail à la tâche	9	RUSSIE 1917	
Des lecteurs nous écrivent : Terre d'accueil !	12	Deliveroo : les livreurs en colère		L'irrésistible progression des bolcheviks dans les soviets	11
				LUTTE OUVRIÈRE	
				Les 15, 16 et 17 septembre, Lutte ouvrière sera présente à la fête de l'Humanité	12

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Contrats aidés : l'hypocrisie de Pénicaud

Le gouvernement avait annoncé au début du mois d'août en rester aux 293 000 contrats aidés budgétés sur 2017, alors que 459 000 contrats avaient été signés en 2016. Suite aux pressions de maires de La Réunion qui ont retardé la rentrée et aux protestations de nombreuses collectivités publiques, il les a augmentés ces derniers jours à 310 000. Mais il est prévu d'en diminuer encore le nombre en 2018.

Les contrats aidés, qu'ils portent le nom de CUI, CAE ou contrat d'avenir, sont financés à 70 % par l'État. S'ils servent depuis 1984 de moyen de sortir temporairement une partie des chômeurs des chiffres officiels, ils comblent le manque de travailleurs dans les collectivités territoriales, les services publics, les associations, manque dû à la réduction de leur budget de fonctionnement.

La ministre du Travail, Pénicaud, justifie sa décision de supprimer ces milliers d'emplois par le fait que les contrats aidés ne sont pas de vrais emplois. En attendant, tous ceux qui attendent de savoir s'ils obtiendront le renouvellement de leur contrat se demandent s'ils devront vivre avec le revenu minimum de solidarité, soit un peu plus de 400 euros ou quelques centaines d'euros supplémentaires.

Bien sûr, les contrats aidés ne sont pas de vrais emplois – encore faut-il savoir ce que l'on entend par là – mais les gouvernements successifs en portent la responsabilité. Non seulement ces contrats sont à temps partiel, précaires, mais ils ne s'adressent qu'à des travailleurs qui n'ont pas pu retrouver d'emploi et sont donc en fin de droits. Dans la majorité des cas, ils ne débouchent pas sur

une embauche. Le salarié, s'il ne retrouve pas d'emploi, doit attendre d'être à nouveau en fin de droits pour pouvoir demander un nouveau contrat aidé. Ces salariés vivent de ce fait avec des revenus oscillant entre 400 et 700 euros environ, tout en accomplissant régulièrement des tâches indispensables.

Ces conditions d'embauche sont justifiées par le mythe de la nécessité de réinsérer les salariés privés d'emploi depuis longtemps. Comme si les travailleurs au chômage étaient responsables de leur situation, comme si c'était lié à leur manque de compétences !

Le comble, c'est que ce sont parfois de nouvelles tâches qui leur sont réservées. Par exemple, alors que la société a reconnu la nécessité de permettre aux enfants handicapés d'être scolarisés dans les établissements scolaires en étant accompagnés par une auxiliaire de vie scolaire (AVS), les gouvernements successifs ont sans vergogne décidé d'utiliser des personnes en contrat d'insertion pour assurer cette tâche.

Alors, il ne tiendrait qu'à la ministre de transformer ces contrats précaires en emplois pérennes pour tous ceux qui souhaitent être maintenus dans leur activité.

Gaëlle Régent

Fêtes régionales

Mulhouse

Dimanche 24 septembre
Lerchenberg – 11, rue du Cercle Mulhouse-Dornach

avec la participation de Nathalie Arthaud :

Lyon

Samedi 23 et dimanche 24 septembre
Saint Priest – Espace Mosaïque

Rennes

Samedi 30 septembre
Carrefour 18 – 17 rue d'Espagne

Toulouse

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre
Parc des Expositions – Hall 8

CSG : la hausse, c'est tout de suite

Macron et son Premier ministre Édouard Philippe avaient annoncé que la hausse de la CSG, prévue pour l'ensemble des rémunérations et pensions, serait compensée par la suppression des cotisations sociales pour les salariés du privé. Les retraités, eux, devaient trouver leur compte dans la suppression de la taxe d'habitation annoncée pour 80 % des ménages. Le gouvernement prétendait même augmenter ainsi le pouvoir d'achat des classes populaires. Mais ce qui s'annonce est tout autre.

Le gouvernement a bien confirmé, la semaine dernière, la hausse de la CSG de 1,7 point, applicable dès janvier 2018 aux salariés comme aux retraités touchant au moins 1 200 euros. Il a aussi annoncé une revalorisation minuscule de moins d'un pour cent des pensions en octobre. Elle sera insuffisante pour couvrir la hausse de la CSG, en revanche elle sera suffisante pour faire gagner à certains retraités un peu plus de 1 200 euros, ce qui les assujettira désormais à la CSG dont ils étaient jusque-là dispensés.

Par contre, le gouvernement a décidé d'étaler les baisses de cotisations sociales en deux fois, entre

janvier et l'automne. Les salariés du privé vont donc voir baisser leur salaire net en janvier 2018.

Les fonctionnaires, eux, subiront la hausse de la CSG, sans compensation

puisque le point d'indice reste gelé et qu'ils n'auront pas de baisse de cotisations sociales. Bercy évoque une compensation financière, sans plus de précision.

Avec la hausse de la CSG, la baisse des APL, les salariés et retraités vont donc voir, dès maintenant, baisser leur niveau de vie, sans aucune certitude qu'il y ait un rattrapage par la suite. Quant aux sommes ainsi dégagées par le gouvernement, elles vont servir à couvrir les aides et subventions aux riches qui, elles, ne connaissent pas de diminution.

Alain Chevard



Gattaz – Macron : les virtuoses du paso-doble

Le jour de l'ouverture de l'université d'été du Medef, son président Pierre Gattaz a donné une interview marquant sa complicité avec Macron pour faire passer au mieux les mesures attendues par le patronat.

C'est ainsi qu'en préalable Gattaz a tenu à souligner, à propos de l'absence de Macron à l'université d'été du Medef : « À sa place, on n'y serait pas allé », avec un sourire entendu, notent les journalistes. D'une part, Macron n'a pas besoin d'afficher son allégeance au grand patronat, elle est reconnue par celui-ci. Et puis Gattaz sait bien, comme ses pairs, qu'il faut cultiver en direction du reste de la population l'illusion de l'indépendance du pouvoir « au-dessus des partis, des factions et des intérêts particuliers », comme aimait à le répéter de Gaulle. Et modestement Gattaz admet : « Il y a de bonnes intentions dans ces ordonnances » (sur le droit du travail). Comme si celles-ci n'avaient pas été mises au point et corrigées sous la surveillance permanente du patronat !

Il y a quelque temps, Gattaz avait appelé Macron « à tenir bon » pour sa loi de

remise en cause du Code du travail, faisant semblant de craindre qu'il ne soit pas décidé à imposer tous les retours en arrière programmés. Il fallait bien que le président du Medef joue son rôle de défenseur des intérêts du patronat et qu'il fasse semblant de croire que ceux-ci pourraient être menacés de quelque façon.

Mais Gattaz en a fait un peu trop en répondant au journaliste qui lui demandait : « Que ferez-vous si, jeudi

(jour du rendu public des ordonnances) vous estimez que le compte n'y est pas ? » Gattaz a répondu : « Un patron ne défile pas dans la rue, ne fait pas grève. Mais ce serait terrible... Je recevrais tous les jours des plaintes de patrons : Non je n'investis pas ; non, je ne prends pas d'apprenti cette année ; non, je ne peux pas aller à l'export ; je n'embauche pas, j'ai peur. »

Ce n'est pas un cauchemar patronal prémonitoire, c'est une simple mauvaise blague de Gattaz qui connaît très bien le contenu des plats concoctés par Macron, l'homme de main du patronat installé à l'Élysée.

Paul Sorel

Dans les médias

Notre camarade Nathalie Arthaud sera invitée sur LCI dimanche 3 septembre entre 19 h et 20 h. Elle sera face à Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement.



Mélenchon : une opposition... mais sur quel terrain ?

L'université de la France insoumise (FI) qui vient de se clore à Marseille s'est inscrite, comme on pouvait s'y attendre, dans le scénario choisi depuis de longs mois par Jean-Luc Mélenchon : se façonner l'image du principal, voire du seul opposant à Macron.

Après les scores réalisés à l'élection présidentielle, puis aux élections législatives qui ont donné à la France insoumise 17 députés, relayé depuis par les médias qui soulignent complaisamment ses bons mots et son cabotinage, il n'est pas exclu que Mélenchon atteigne son objectif.

Principal opposant, sélectionné parmi ceux qui, de l'extrême droite à la gauche parlementaire, briguent ce titre, qu'est-ce que cela signifie pour la défense des intérêts du monde du travail ? Pas grand-chose ! Jean-Luc Mélenchon (ou ses proches) le laisse entendre en des termes qui restent extrêmement prudents : opposant, soit,

mais pas trop. Ainsi Adrien Quatennens, jeune élu de la France insoumise, a pris le soin de préciser : « *Nous ne sommes pas des gens échevelés, avec le couteau entre les dents.* » Manière de rappeler que la France insoumise entend limiter son opposition au cadre institutionnel, en se posant en relève du gouvernement Macron, dans le cadre d'une coalition parlementaire. Bref, une énième combinaison politicienne qui signifie toutes les compromissions possibles et imaginables.

La posture d'opposant que Mélenchon affiche ne se situe pas sur le terrain des intérêts des travailleurs. Il ne le prétend d'ailleurs pas. Mélenchon

parle du peuple, se revendique même du populisme, et pas de la lutte de classe du point de vue des intérêts des exploités. Mélenchon appelle "les gens", comme il aime depuis quelque temps à désigner la population, à « déferler sur Paris » le 23 septembre, en réalité pour l'introniser comme chef de file de l'opposition. A contrario, l'enjeu pour le monde du travail, seule force sociale disposant des moyens d'imposer un coup d'arrêt à l'offensive antiouvrière de Macron, est de parvenir à se mobiliser derrière ses objectifs propres, en commençant par se saisir de la journée du 12 septembre.

Les dirigeants mélenchonistes affirment que ces deux manifestations seraient complémentaires. Complémentaires ? Voire ! Mais aujourd'hui ce qui les différencie mérite d'être souligné.

Jean-Pierre Vial



Lors du meeting électoral de Mélenchon à Marseille, les drapeaux rouges n'étaient pas souhaités.

La bourgeoisie, parce que je la vaux bien

Macron a dépensé en trois mois la somme extravagante de 26 000 euros pour ses frais de maquillage ! La seule défense des conseillers de Macron est de rappeler avec une certaine arrogance que la somme dépensée est du même ordre que sous Hollande ou Sarkozy.

Ces factures de maquillage ont au moins le mérite de montrer sans fard le

visage d'un serviteur de la bourgeoisie, et ce n'est pas beau à voir !

Les cochonneries du FN

Afin d'attirer des artistes, la mairie Front national d'Hayange, en Lorraine, avait présenté sa fête du cochon comme une fête automnale.

Quand elles ont vu l'affiche Fête du cochon, avec le sous-titre « *Nos traditions d'abord* », Caroline Loeb,

Fil rouge

Eve Angeli, Enzo Enzo et Ana Ka ont déprogrammé leur spectacle *Drôles de dames*. Il ne s'agit pas en effet d'une aimable fête populaire, mais d'une manifestation d'exclusion, dirigée contre les musulmans et les immigrés, à l'instar des apéritifs saucisson qui ont été lancés par le site islamophobe Riposte laïque, pour lequel Engelmann, maire d'Hayange, ne cache pas ses sympathies.

Tant mieux si des artistes n'ont pas envie d'être associés à ces cochonneries !

Darmanin l'enchanteur

Pour justifier la baisse de 5 euros par mois du montant des APL, le ministre de l'Action et des Comptes publics Darmanin a prétendu qu'il connaissait de nombreux propriétaires prêts à répercuter la diminution des aides au logement sur le montant des loyers.

Le prenant au mot, des journalistes de France 2 sont

PCF : à la recherche de l'union de la gauche

À l'occasion de l'université d'été de son organisation à Angers en août, le dirigeant du PCF Pierre Laurent a appelé les militants communistes à une « *rentrée de combat et de riposte* » contre Macron et son gouvernement, et à « *une rentrée de créativité politique* » qui se résume à proposer, comme perspective politique, une nouvelle union de la gauche.

Le Parti socialiste et Europe écologie-Les Verts avaient envoyé des représentants participer à un débat organisé sur le thème de l'alliance des partis de gauche. Le mouvement de Mélenchon avait choisi, quant à lui, d'ignorer l'invitation, laissant suspendue en l'air la main tendue de Pierre Laurent, qui a déploré ce « *manque de respect* ».

Les dirigeants actuels du PCF ont beau parler de la nécessité de faire preuve d'audace et de « *réinventer le Parti communiste* », la politique qu'ils proposent n'a rien de nouveau. Dans ses différentes variantes, cette politique d'union de la gauche a eu à chaque fois comme seul résultat de porter au pouvoir un ennemi des travailleurs : Mitterrand en 1981, Jospin en 1997 et dernièrement en 2012 Hollande, avec des conséquences toujours plus dramatiques pour les classes populaires. C'est cette politique que le Parti communiste a lui-même payée, sur le plan électoral et surtout par la démoralisation d'une grande partie

de ses militants. Pour les travailleurs, l'enjeu ne se limite pas à trouver une alternative à Macron.

Dans son discours, Pierre Laurent a aussi dénoncé le chaos capitaliste, « *la crise profonde (...) du mode de production capitaliste à l'échelle mondialisée, qui fait courir à la planète des dangers inégalés* ». Mais le PCF a renoncé depuis longtemps à renverser le capitalisme. Alors, il faut en effet reconstruire un parti communiste, mais pas un parti qui ne se préoccupe que des alliances pour les prochaines élections, comme le PCF aujourd'hui. Changer véritablement cette société nécessitera un véritable parti communiste, défendant un programme permettant aux travailleurs de prendre le contrôle des grands moyens de production et de mettre l'économie au service du plus grand nombre. C'est bien la seule perspective émancipatrice pour toutes les classes populaires.

Marc Rémy



socialiste Jean-Marie Le Guen devient conseiller du président de Sias Saint-Honoré, un groupe courtier en assurances. François Fillon se recycle dans la finance et devient associé d'une société de gestion d'actifs, Tikehau Capital. Les patrons qui accueillent ces politiciens espèrent profiter de leur carnet d'adresses. Certains ont aussi probablement des compétences du point de vue patronal. Ainsi la reconversion d'un Fillon dans la finance paraît somme toute assez logique.

MACRON : maquillage à 26.000 €



Rentrée scolaire : en marche pour une nouvelle dégradation

Dans une interview au journal *Les Échos*, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, a annoncé une augmentation du budget de son ministère pour 2018. Des paroles en totale contradiction avec la politique générale du gouvernement et l'annonce en juillet par Édouard Philippe d'une baisse de 75 millions de ce même budget.

Mais c'est dès la rentrée 2017 que les moyens vont manquer. Le gouvernement met en avant la création de classes de CP à 12 élèves, promesse de campagne de Macron. Ce dispositif, mis en place dans la précipitation, ne concernera que les écoles en Rep+ des quartiers les plus défavorisés, soit 12 000 classes, moins de 0,5% des élèves scolarisés en primaire!

Et aucune enveloppe budgétaire supplémentaire n'a été prévue pour cette mesure.

Des postes du dispositif « plus de maîtres que de classes », destinés à de petits groupes d'élèves, vont disparaître. Les classes seront donc encore plus chargées dans d'autres écoles et il y aura encore moins de postes d'enseignants remplaçants. L'année dernière en Seine-Saint-Denis, il y avait déjà chaque jour entre 250 (d'après la direction académique) et 400 (d'après le syndicat SNUipp 93) classes sans enseignant.

Les écoles risquent aussi de subir la baisse du nombre de contrats aidés. Sur les 70 000 contrats aidés dans l'Éducation nationale, 23 000 seraient supprimés d'après les dernières annonces, soit 30% des personnels. Et il faudra y ajouter les travailleurs ayant un contrat aidé relevant des mairies, qui interviennent dans les écoles pour gérer la cantine ou les activités périscolaires.

Pendant la campagne présidentielle, Macron parlait de l'éducation comme d'une de ses priorités. Quatre mois après son élection, on peut juger sur pièces.

Élisa Caron



Universités : des milliers de bacheliers sur le carreau

À quelques jours de la rentrée, 6 000 bacheliers n'ont toujours pas de place à l'université. Ce sont principalement des élèves des filières technologique et professionnelle. De plus, 11 000 bacheliers ont renoncé à trouver une place à l'université et ont disparu des compteurs. Parmi eux, certains se sont dirigés vers le privé, d'autres ont tout bonnement abandonné l'espoir de pouvoir continuer des études cette année.

Les choix budgétaires des différents gouvernements sont responsables du manque de places à l'université. Il aurait fallu en construire de nouvelles pour anticiper la montée démographique. Pour la

seule année 2017, on prévoit 40 000 étudiants supplémentaires. Le gouvernement Macron prétend hériter de cette situation. Mais la seule option qu'il envisage est de renforcer la sélection dans les universités en instaurant des prérequis. Devant répondre à certains critères, le bachelier aurait encore moins accès à l'université de son choix. Cela renforcera encore l'inégalité dans la poursuite d'études, en créant des filières sélectives mais cela n'ouvrira aucune place supplémentaire. Et au fil des années, les bacheliers seront de plus en plus nombreux à rester sans solution.

Aline Urbain

Chômage : toujours en hausse

35 000 travailleurs supplémentaires n'ont eu aucune activité ce mois de juillet, soit une hausse de 1% de ceux que Pôle emploi comptabilise en catégorie A. Mais juillet fait aussi apparaître une augmentation du nombre de chômeurs, quelle que soit la catégorie concernée. Cette augmentation touche en particulier les plus jeunes et les

femmes.

Certains commentateurs s'étonnent de cette augmentation du chômage, alors qu'il y aurait une reprise de l'activité économique. Mais cette reprise annoncée n'implique pas du tout que les patrons embauchent. Ils peuvent continuer à intensifier le travail et se refuser à embaucher pour accroître leurs profits.

Au-delà des variations mensuelles, le plus préoccupant est le nombre très élevé de travailleurs privés d'emploi. Ces chiffres soulignent une fois de plus le gâchis que représente une société qui condamne des millions de personnes à être exclues du monde du travail.

Inès Rabah

CICE : le patronat veut le beurre et l'argent du beurre

En s'empressant de multiplier les gestes en faveur du patronat, le gouvernement a fait un impair qui indignent le Medef.

Celui-ci avait réclamé à Hollande la pérennisation du CICE, le crédit impôt compétitivité emploi, dont le montant, représentant au départ 4% de la masse salariale de l'entreprise était passé à 6% puis, depuis le 1er janvier, à 7%. Pour la seule année 2017, cela représente 20 des 41 milliards de cadeaux mis en place par Hollande avec le CICE et le pacte de responsabilité.

Macron s'apprête donc à faire ce que le patronat demandait et que Hollande avait repoussé à plus tard : transformer le CICE en baisse des cotisations sociales. Cela augmentera automatiquement les profits des entreprises.

Mais le Medef fait valoir que, suite à cette décision, ce sont les impôts qui vont augmenter, d'autant que le crédit d'impôt est supprimé. Il a même calculé que le patronat y perdrait plusieurs milliards! En somme, le patronat aurait voulu et les baisses de cotisations sociales et le crédit

d'impôt! Macron a pourtant aussi promis que l'impôt sur les sociétés passera de 33% à 25% d'ici 2022.

Le Medef réclame donc le report à plus tard de la mesure, qui va sans doute être reportée à 2019, le gouvernement se donnant le temps « d'ouvrir les discussions avec les entrepreneurs pour étudier les meilleurs moyens de la réaliser ».

Le gouvernement a beau se dire agacé par un patronat jamais content, il est tout à l'écoute!

Dominique Chablis

Réforme du crédit impôt recherche : encore des subventions

Le ministre de l'Économie, Le Maire, ne se contente pas de baisser l'impôt sur les sociétés. Il envisage d'autres mesures en faveur du grand patronat.

Il prévoit de créer un fonds pour l'innovation, d'un montant de 10 milliards d'euros, et de dé plafonner le crédit impôt recherche (CIR), une manne qui rapporte déjà 6 milliards par an au patronat.

Le CIR, créé en 1983 par le gouvernement socialiste et revalorisé sous Sarkozy, se prétend une aide à l'innovation, se traduisant

surtout par une baisse d'impôt sur les sociétés. Il est versé sans contrôle à des entreprises dont certaines ne se cachent même pas de baisser leur budget de recherche et développement et de supprimer les emplois correspondants. Plus que l'innovation, le résultat est l'enrichissement de leurs actionnaires.

Aujourd'hui, au-delà de 100 millions investis, le CIR est limité à 5%, contre 30% au-dessous de cette somme. Il est vrai que des entreprises comme Renault avaient trouvé la parade, en créant des filiales

fantômes, pour répartir les investissements et toucher la totalité du CIR.

Le Maire prévoit de supprimer ce plafond, facilitant l'accès des grandes entreprises au CIR en supprimant les quelques contrariétés dues à la réglementation.

Les attaques contre les milieux populaires visent à dégager des sommes mises directement à la disposition des grandes entreprises, à travers de multiples dispositifs dont le CIR est un exemple.

A. C.

Intermittents du spectacle : solidarité avec Loïc

Lundi 11 septembre, Loïc Canitrot, l'un des animateurs du combat des intermittents du spectacle passera en jugement au tribunal correctionnel de Paris. Il est accusé de violences en réunion par le chef de la sécurité du Medef.

En avril 2017, des intermittents du spectacle s'étaient invités au siège du Medef, qui refusait de ratifier l'accord sur l'assurance-chômage pour les intermittents, artistes et

techniciens, accord signé par les syndicats de salariés et d'employeurs du spectacle.

Au cours de ce rassemblement, Loïc a été frappé par le chef de la sécurité, ce dernier a porté plainte contre lui pour un coup de poing imaginaire. Arrêté et mis en garde à vue 48 heures, Loïc est passé de victime à coupable!

Pour le soutenir durant son procès un rassemblement est prévu.

Lundi 11 septembre, devant le tribunal de Grande instance de Paris à 8 heures, 4, boulevard du Palais – Métro Cité.

Des militants de Lutte ouvrière, dont notre camarade Arlette Laguiller, qui ira témoigner à l'audience, seront présents pour dénoncer la judiciarisation de plus en plus importante des actions syndicales.

États-Unis : Trump en campagne auprès des racistes

Donald Trump vient d'utiliser son droit de grâce présidentiel pour permettre à Joe Arpaio, un shérif raciste d'Arizona, d'échapper à la justice.

Le shérif Arpaio avait acquis une solide réputation de réactionnaire, qu'il entretenait auprès des médias en se définissant comme « le shérif le plus dur d'Amérique ». Cela lui a permis d'être réélu six fois, de 1992 à 2016 dans le comté de Maricopa.

Arpaio se vantait d'avoir réduit le coût journalier d'entretien d'un prisonnier à 60 cents, contre 8 dollars en moyenne dans le pays. Pour cela il a ouvert une prison à ciel ouvert, sous tente, dans le désert brûlant d'Arizona, la qualifiant lui-même de camp de concentration.

Arpaio avait rétabli les uniformes rayés, mais aussi le travail le long des routes en étant enchaîné (chain gang), ce qui avait disparu depuis les années 1950. Il avait même contraint les femmes prisonnières à ce type de travaux forcés, une première aux États-Unis. Nombre de procès ont été intentés au fil des ans pour non-respect des droits humains et contre la brutalité des gardes sous ses ordres qui occasionnait parfois des handicaps ou le décès de prisonniers.

Son autre domaine

d'action était la chasse aux immigrants sans papiers latinos, qu'il a organisée sous tous les prétextes, et qu'il a vantée à la télévision dans une émission de télé-réalité. Formant des patrouilles ciblant toute

personne basanée, les arrêtant sans qu'ils aient commis d'infraction, sur une simple suspicion de séjour illégal, et les livrant aux autorités fédérales pour qu'ils soient déportés, il a non seulement enfreint des lois limitant les contrôles d'identité au faciès, mais ouvertement défié les juges qui lui enjoignaient de respecter les lois.

C'est ainsi que ce raciste, qui a longtemps bénéficié de la complaisance des autorités, a fini par être



condamné le mois dernier pour outrage à magistrat, mais seulement après avoir perdu l'élection de shérif de novembre dernier. Sa peine aurait dû être prononcée en octobre, mais Arpaio vient d'être gracié par Trump.

Il y a un an, Arpaio soutenait Trump en lice pour la présidence, à présent Trump lui renvoie l'ascenseur. Cela n'est pas étonnant, tant l'un comme l'autre ont utilisé la provocation raciste et réactionnaire pour se faire élire.

Lucien Déroit

Israël : Salah Hamouri emprisonné sans jugement

Arrêté à son domicile de Jérusalem-Est mercredi 23 août, le militant Salah Hamouri était toujours maintenu en détention mardi 29 août, sans que ses avocats et ses proches connaissent les charges exactes pesant contre lui.

Ce militant franco-palestinien de 32 ans, engagé dans la lutte contre la colonisation et l'occupation des territoires palestiniens par l'État israélien, n'en est pas à sa première incarcération. Accusé d'avoir voulu assassiner le rabbin Ovadia Yosef, fondateur du parti religieux Shass qui soutient assidûment la politique de colonisation et d'occupation, il a déjà passé sept ans derrière les barreaux, dont trois ans sans inculpation ni procès. Alors qu'il a toujours clamé son innocence, il n'a été libéré de manière anticipée que dans le cadre d'un échange de prisonniers palestiniens avec le soldat israélien

Gilad Shalit.

Après cette libération, le harcèlement par les autorités israéliennes a continué. Elles lui interdisent régulièrement de se rendre en Cisjordanie ; elles empêchent depuis janvier 2016 son épouse française et son enfant de le rejoindre en Israël. Le but non avoué des dirigeants israéliens est de le pousser à quitter Israël, alors qu'il vient d'obtenir son diplôme d'avocat et est bien décidé à s'en servir pour aider les prisonniers palestiniens qui se comptent toujours par milliers.

Salah Hamouri pourrait aussi rester en prison pendant six mois



renouvelables, sans que les accusations ne soient révélées, en vertu de la pratique dite du dossier secret. Cette pratique, héritée de la période du mandat britannique, permet aujourd'hui encore de maintenir en détention de manière totalement arbitraire certains militants palestiniens.

Lutte ouvrière s'associe à la demande de libération immédiate de Salah Hamouri, comme celle de tous les Palestiniens injustement emprisonnés.

Valérie Fontaine

Brésil : un gouvernement faible, sauf contre les travailleurs

Le gouvernement brésilien ne parvient pas à sortir du scandale Petrobras. La compagnie pétrolière nationale et ses clients, en particulier les firmes du BTP comme Odebrecht, fournissent en sous-main au gouvernement les milliards nécessaires pour acheter les parlementaires et faire voter les lois.

Michel Temer, vice-président de Dilma Rousseff qui a accédé l'an passé à la présidence à la suite de la destitution de celle-ci, a sauvé sa peau de justesse. Les députés ont décidé, contre toute évidence, qu'il n'y avait pas de quoi le traduire devant la Cour suprême. Il reste visé par plusieurs enquêtes. Mais faire son procès aurait abouti à sa destitution. Plutôt que d'avoir à lui choisir un successeur, un accord s'est établi entre les partis pour le garder.

Car si Temer est notoirement corrompu, il reste capable de mener la politique de la bourgeoisie en cette période de crise, la politique que veulent les grandes entreprises.

En juillet, Temer a fait adopter une réforme de la législation du travail. Sous prétexte de mettre à jour un Code du travail datant des années 1940, et bien peu respecté, toute liberté sera désormais laissée au patron pour rédiger des contrats ultraflexibles, négociés par entreprise au mépris des lois et des contrats collectifs, affaiblir les syndicats et échapper à toute action en justice.

La prochaine réforme à venir est celle des retraites, et elle sera aussi destructrice que celle du Code du travail. Elle a été préparée par le gouvernement de Dilma Rousseff, et Temer assurera sa réalisation.

En attendant, il multiplie les mesures propatronales. Il a récemment ouvert à l'exploitation minière privée quatre millions d'hectares de forêt amazonienne qui étaient classés réserve forestière. De même, il a lancé

la privatisation de 58 entreprises nationales. Parmi elles figure Electrobras, la première compagnie électrique d'Amérique latine, dont les 233 centrales fournissent 37 % de l'électricité du pays et dont le prix de vente ne représenterait que le tiers du chiffre d'affaires annuel. Sont aussi concernés ports, aéroports, autoroutes, champs pétroliers, et jusqu'à la Maison de la monnaie qui imprime les billets.

Pendant que la bourgeoisie nationale et internationale salive devant ces nouvelles occasions de profits, la classe ouvrière s'enfoncé dans la crise. Le chômage frappe 15 % des travailleurs, tandis que les salaires stagnent, rongés par l'inflation. La presse a relaté la faillite de la ville et de l'État de Rio, où les services publics et jusqu'aux écoles de samba du Carnaval voient fondre leurs budgets, pour payer les milliards de la dette des Jeux olympiques de 2016. Bien des villes et des États connaissent des problèmes semblables, et c'est la population pauvre qui est frappée par les mesures d'austérité.

Les centrales syndicales s'étaient mises d'accord pour organiser le 24 mai une journée nationale de grève contre les projets du gouvernement. Apparemment, les directions syndicales ont obtenu de Temer des garanties, et elles ont saboté depuis toute action commune. Ce n'est pas sur elles que les travailleurs peuvent compter pour combattre les mesures antiouvrières actuelles et à venir.

Vincent Gelas



« Nous voulons des écoles et des hôpitaux sur le modèle de la FIFA »

Égypte : grève victorieuse des ouvriers du textile

Durant près de deux semaines en ce mois d'août, une grève a paralysé l'usine Misr Spinning and Weaving Company (MSWC), la plus importante usine textile d'Égypte avec ses 25 000 travailleurs, située à Mahalla al-Kubra, dans le delta du Nil.

La grève avait éclaté devant le refus de la direction de cette usine, appartenant à l'État, d'appliquer la prime de 10% et la prime de cherté de la vie, également de 10%, décidées cette année par le gouvernement. En plus de ces augmentations, qui compensent à peine la forte inflation et les conséquences des cures d'austérité qui touchent le pays depuis quelques mois, les ouvriers ont réclamé l'augmentation de la contribution alimentaire et aussi des changements dans la politique de promotion au sein de l'entreprise, dont l'encadrement est miné par la corruption.

La direction, soutenue par le gouvernement, a usé de divers moyens pour contrer la grève, comme l'accusation de sabotage de l'économie

nationale, relayée par les médias, le blocage du versement des salaires aux grévistes, et aussi la tentative de faire redémarrer l'usine par les agents de sécurité. Les 16 000 travailleurs grévistes ont également subi la présence des forces de sécurité et celle des blindés stationnés autour de l'usine pour empêcher l'extension des manifestations dans la ville.

Devant la détermination des grévistes, la direction, après maintes tergiversations, a dû accepter l'ensemble des revendications.

Cette grève est d'autant plus significative qu'elle est survenue alors que, depuis plusieurs mois, le pouvoir du général al-Sissi intensifie la répression contre les opposants politiques et aussi contre les ouvriers



Les grévistes de Mahallah. Lib.com

combatifs. Le 22 mai dernier, les forces de répression étaient violemment intervenues contre une grève à l'usine de ciment Tourah Cement Company, au sud du Caire. 32 travailleurs de cette entreprise privée avaient été emprisonnés pour avoir exigé des contrats à temps plein.

Ce régime, au pouvoir à la suite d'un coup d'État en 2013, continue à bénéficier du soutien politique et militaire des grandes puissances impérialistes qui comptent sur lui pour asseoir leur domination dans la région.

Les travailleurs de l'usine MSWC ont menacé

de reprendre la grève en cas de non-application des promesses de la direction. Ils ne se fient pas aux promesses et, avec raison, comptent d'abord sur leurs propres forces pour se défendre face à ce régime et cet ordre mondial qui les affament.

Correspondant

Le Drian en Irak : au service des capitalistes français

Samedi 26 août, le ministre des Affaires étrangères et celui des Armées sont allés à Bagdad rencontrer le Premier ministre irakien, pour lui annoncer que le gouvernement français allait lui accorder un prêt de 430 millions d'euros. Quelques jours avant, un diplomate américain les avait précédés.

Après avoir contribué depuis 2003 à plonger ce pays dans une guerre dévastatrice qui n'a pas réellement cessé, voilà les grandes puissances occidentales en rivalité pour obtenir les marchés de la reconstruction. Car ces marchés, évalués à plusieurs centaines de milliards de dollars, peut-être mille milliards, sont considérables. Et les grands groupes industriels et financiers, tant américains qu'européens, veulent leur part.

La somme proposée par Le Drian peut sembler dérisoire au regard de ces montants. Mais il s'agit d'une amorce. Et le gouvernement français espère ainsi aider ses capitalistes à s'introduire dans ces marchés de la reconstruction. Ensuite, les industriels français devront jouer des coudes pour se faire une place. Car, si l'impérialisme français avait réussi à faire pendant des années de très bonnes affaires avec le régime de Saddam Hussein, il a été largement écarté par

son puissant rival américain après l'intervention militaire de celui-ci en 2003.

Mais qui profitera de cet argent ? Sûrement pas la population locale. Ce prêt est octroyé au gouvernement irakien pour passer des contrats avec des industriels français, qui seront donc les vrais bénéficiaires. La population locale, elle, peut s'attendre à être rackettée et pressurée par ses propres dirigeants, pour payer les intérêts et le remboursement de ces prêts. Quant à l'utilisation de ces sommes, on peut parier que seule une part minime sera réellement utilisée pour reconstruire un pays dévasté.

Que ce soit en période de paix ou en période de guerre, la domination des grandes puissances impérialistes sur cette région du Proche-Orient a toujours été synonyme de pillage et de destructions.

Pierre Royan

Sierra Leone : une catastrophe aggravée par la pauvreté

La capitale de la Sierra Leone, pays de six millions d'habitants de l'ouest de l'Afrique, a été dans la nuit du 14 août victime de pluies torrentielles, qui ont entraîné inondations et glissements de terrain.

Au moins 500 personnes sont décédées, mais à cela s'ajoutent des centaines de disparus. Des milliers de personnes d'un quartier pauvre de la capitale, Freetown, se retrouvent sans abri, démunies de tout.

Face à cette situation, les autorités de ce pays, qui est l'un des plus pauvres du monde, manquent de moyens. Les corps ont été inhumés sans avoir pu être identifiés. Rassemblés dans des écoles ou des mosquées, les survivants ont besoin d'eau, de nourriture, de médicaments, de vêtements, mais l'aide est insuffisante. De jeunes adolescents se sont vu refuser de la nourriture parce qu'ils ne pouvaient

prouver qu'ils avaient perdu leur logement dans la catastrophe. Près d'une dizaine de jours après la catastrophe, tous les corps n'ont pas été trouvés : il faudrait pour cela des excavatrices, des hélicoptères, que les autorités n'ont pas. Les risques d'épidémie de choléra et de malaria sont bien présents.

Des inondations se produisent régulièrement à Freetown, dévastant les quartiers les plus pauvres et les bidonvilles, car les infrastructures n'existent pas pour évacuer les eaux, les habitations précaires n'offrent aucune sécurité à la population.

Le gouvernement de la Sierra Leone ayant demandé

de l'aide aux autres pays, le Royaume-Uni, dont la Sierra Leone est une ancienne colonie, a annoncé qu'il débloquent une aide de 5 millions de livres. La Chine a promis un million de dollars. Quant à l'Union européenne, elle n'a parlé que d'une aide de 300 000 euros, moins que le Togo, qui a promis 500 000 euros ! Par ailleurs, le responsable d'une ONG présente sur place dénonçait : « *Les nombreux engagements financiers internationaux pris envers le pays au moment de l'épidémie d'Ebola (en 2014) n'ont pas tous été tenus.* »

Alors, que ce soit dans l'urgence ou sur le long terme, ce pays ne reçoit pour ainsi dire aucune aide. Par contre, de grandes sociétés en pillent les richesses : la population pauvre des campagnes dénonce l'appropriation des terres par des sociétés internationales comme Socfin, très présent dans le pays, qui produit de l'huile de palme et dont l'actionnaire majoritaire est le groupe français Bolloré.

Appropriation des richesses agricoles ou minières, exploitation de la population qui ne touche que des salaires de misère, c'est dans ce cadre que les catastrophes naturelles ont des conséquences dramatiques pour les populations de ces pays.

Gaëlle Régent

Lafarge : laisse béton

Lafarge n'a décidément pas de chance avec sa société Orascom, achetée à un magnat égyptien du ciment en 2008 pour 8,8 milliards d'euros.

Il y a d'abord eu la mésaventure de sa cimenterie en Syrie, située dans une zone passée sous le contrôle de Daech. Lafarge avait alors préféré négocier plutôt que de se séparer de sa cimenterie, ce qui lui vaut d'être visé par une information

judiciaire pour complicité d'organisation terroriste.

Mais Lafarge s'est aussi porté acquéreur d'une cimenterie située en Corée du Nord. Étant donné l'augmentation des tensions entre ce pays et les États-Unis de Trump, ce trust n'a pas envie de se retrouver dans un nouveau guépier. Il a donc revendu ses participations dans cette cimenterie.

Denis Aler

Italie - 21-26 août 1917: le soulèvement ouvrier à Turin

Le 21 août 1917, des manifestations commençaient dans les quartiers populaires de Turin pour protester contre les pénuries de pain. Elles se transformèrent vite en soulèvement de la classe ouvrière aux cris de : « À bas les profiteurs de guerre, à bas la guerre ! ».

La classe ouvrière n'était pas à sa première démonstration d'hostilité à la guerre. En juin 1914 déjà, la répression contre des militants antimilitaristes avait provoqué une explosion de colère, une « semaine rouge » de grève générale ponctuée d'affrontements, qui avait entraîné des dizaines de milliers d'ouvriers. Et le 4 août 1914, alors que les principales puissances européennes basculaient dans la barbarie du conflit mondial et que les partis sociaux-démocrates trahissaient les intérêts de la classe ouvrière en soutenant leur impérialisme, à Turin, 30 000 travailleurs participaient à un meeting contre la guerre.

L'entrée en guerre de l'Italie eut d'ailleurs lieu tardivement. À la tête du gouvernement du tout jeune État national – l'unité italienne datait de cinquante ans – Giolitti prônait la neutralité, au nom du développement de l'industrie. Il était également conscient de la faiblesse de l'armée italienne et de la difficulté à imposer la guerre à une classe ouvrière qui avait manifesté vigoureusement son opposition. Mais rester en dehors du conflit signifiait rester hors course pour le prochain partage du monde, et la bourgeoisie se rallia donc à l'intervention. L'Autriche refusant d'accorder à l'Italie les territoires qu'elle revendiquait au nord-est, un parti interventionniste, animé notamment par l'ex-socialiste Mussolini, imposa l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés en mai 1915.

« Faisons comme en Russie ! »

Deux ans plus tard, les horreurs des champs de bataille, les privations à l'arrière, pendant que petits et grands spéculateurs enrichis par la guerre étalaient

sans vergogne leur fortune, avaient amplifié dans la population le dégoût pour la boucherie mondiale. Le mécontentement était exacerbé par les pénuries alimentaires dues au manque de transports mais aussi à la spéculation.

L'écho de la révolution russe suscitait l'espoir de la classe ouvrière dans les plus grandes entreprises du pays, et en particulier à Turin, où se concentrait un prolétariat combatif. Dès mars 1917, des grèves

le patron promit qu'il allait faire venir du pain. Les ouvriers se turent un instant et se dévisagèrent, puis se mirent à crier tous ensemble : « On s'en fout du pain, on veut la paix ! », « À bas la guerre, à bas les profiteurs de guerre. »

L'élan révolutionnaire des travailleurs

Le lendemain, malgré les appels au calme du gouvernement, relayés par la tendance la plus droitière du Parti socialiste, la grève se poursuivit et gagna d'autres usines, tandis que les heurts entre manifestants et forces de répression se multipliaient. Comme dans les rues de Petrograd en février 1917, les

dans le quartier de Barriera di Milano, la barricade fut savamment construite et même électrifiée, grâce aux compétences d'électriciens anarchistes. Les affrontements avec les troupes du gouvernement continuèrent, en particulier dans le centre-ville, et les premières victimes tombèrent parmi les ouvriers.

Et l'absence de politique

Tandis que le prolétariat turinois montrait toute sa détermination, aucun mot d'ordre n'était donné par ses organisations politiques ou syndicales. Le 23 eut lieu une réunion des responsables locaux des organisations ouvrières. Montagnana y participa, représentant le courant maximaliste, c'est-à-dire partisan de la prise du pouvoir, par opposition au programme minimum des réformistes du PS. Dans ses *Souvenirs d'un ouvrier turinois*, il raconte : « Personne, ni les réformistes, ni les révolutionnaires, y compris moi, naturellement, ne savait que faire, quel mot d'ordre donner aux masses, qui voulaient la fin de la guerre et la révolution, mais n'avaient aucune idée des moyens à employer pour atteindre ces objectifs. »

affrontements eurent lieu aux quatre coins de la ville, mais sans plan d'ensemble. Les femmes furent encore au premier rang : « Désarmées, elles se lançaient à l'assaut, s'agrippaient aux roues des blindés, tentaient d'escalader les mitrailleuses, suppliant les soldats de jeter leurs armes. Les soldats ne tiraient pas, leurs visages en sueur se baignaient de larmes. Les tanks devaient finalement s'arrêter. », témoigna plus tard une jeune ouvrière ayant participé aux combats. Il fallut toute la journée aux forces de répression pour venir à bout de cette foule désarmée mais résolue. On compta 21 morts, une centaine de blessés et 1 500 arrestations parmi les insurgés.

À partir du 25 août, laissé sans perspectives et limité à Turin, le mouvement commença à refluer et le PS et le syndicat appelèrent à reprendre le travail le lundi 27 août. La moitié des travailleurs continuèrent encore la grève et il fallut le reste de la semaine pour faire reprendre toutes les usines.

Dix ans plus tard, Antonio Gramsci, l'un des fondateurs du Parti communiste, résumait ain-



L'une des barricades de Turin.

et des manifestations sporadiques touchèrent des entreprises métallurgiques et textiles de la ville. Dans ce climat d'agitation, les travailleurs reprenaient l'idée de « faire comme en Russie » et le nom de Lénine fleurissait sur les murs. Et lorsque le 13 août deux délégués mencheviks venus de Russie tinrent meeting à Turin, ils durent supporter les acclamations enthousiastes des 40 000 ouvriers présents pour... Lénine. Une semaine après ce meeting, le 21 août, éclatait le soulèvement général des travailleurs de la ville.

Voici comment Mario Montagnana, futur dirigeant du Parti communiste, alors ouvrier chez Diatto-Fréjus, évoque ses souvenirs de cette journée dans sa biographie : « Le matin du mardi 21 août, le pain manqua presque complètement dans toute la ville. En rentrant du travail à midi, la quasi-totalité des ouvriers ne trouvèrent rien à manger. (...) Les ouvriers de beaucoup d'usines, dont la mienne, décidèrent alors de ne pas reprendre le travail le ventre vide. Aussitôt,

femmes tinrent un rôle de premier plan, arrêtant la circulation des trams, organisant la réquisition des vivres dans les boutiques. Le soir du 22 août, le gouvernement décida de faire occuper militairement la Bourse du travail et d'en arrêter le secrétaire. Un choix déploré par l'un des représentants de l'aile droite du PS : « En choisissant d'occuper les locaux des organisations les plus responsables de la classe ouvrière, le gouvernement nous empêche de jouer notre rôle de modération et d'apaisement. »

Dans l'esprit des ouvriers, l'heure n'était pas à la modération et leur réponse fut unanime : le 23 août, la grève générale paralysait Turin. Alors que le gouvernement faisait occuper militairement le centre-ville, la classe ouvrière organisait l'occupation de tous les quartiers périphériques. Au nord,



« Les mutilés demandent du pain au gouvernement »

Le désarroi de Montagnana reflétait l'impuissance politique du courant maximaliste du PS qui, pas plus que les autres, ne sut diriger ni mener la lutte, se contentant d'appeler à continuer le mouvement et à attendre les directives des organisations, qui n'arrivèrent jamais. Quant aux réformistes, ils cherchaient surtout à désamorcer l'insurrection, à l'image du député de Turin qui revint en ville pour rencontrer le préfet. Celui-ci le trouva « animé des meilleures intentions et prêt à discuter de l'arrêt du mouvement ».

Le 24 août, des

si le soulèvement de Turin : « Les ouvrières et les ouvriers qui s'insurgèrent en août 1917 à Turin, qui prirent les armes, combattirent et tombèrent en héros, non seulement étaient contre la guerre, mais voulaient qu'elle se termine par la défaite de l'armée de la bourgeoisie et la victoire de classe du prolétariat. Ils proclamaient ainsi que la guerre ne crée pas d'intérêt commun entre la classe bourgeoise dominante et le prolétariat exploité. En cela, ils dépassaient définitivement les positions du PS. »

Nadia Cantale

Chanel : des patrons toujours plus riches

Malgré le secret que les patrons de Chanel souhaitent garder sur les comptes de leur entreprise, la presse a révélé le montant des dividendes de 2016 : 3,4 milliards de dollars, soit une hausse de 108%. Alain et Gérard Wertheimer possèdent respectivement 51 % et 49 % du capital de Chanel International BV, un holding néerlandais chapeautant le groupe de luxe ainsi que 82 filiales. Ils se verseront donc le double de ce qu'ils ont touché en 2015, un montant équivalent à quatre fois ce que l'entreprise a déclaré en bénéfice. Celui-ci serait en recul de 35%. Cela signifie que les deux actionnaires ponctionnent une part encore plus importante sur les richesses produites par les milliers de salariés du groupe.

Avec une fortune estimée

à 22,4 milliards de dollars, ces deux frères font partie des plus grosses fortunes de France. Ils ont également des participations dans les montres de luxe Belle and Ross, ou encore dans les maillots de bain Eres. Leur patrimoine a été multiplié par 12 entre 1996 et 2016, de quoi se payer douze fois plus de chevaux de course – leur passion – ou de châteaux entre autres choses.

Dans certaines des usines, toutes situées dans l'Oise, où sont produits les sacs Chanel, les vêtements de Lagerfeld ou encore les parfums de luxe, des travailleurs ont fait, en plein été, des semaines

de 45 heures. Partout il faut maintenir des cadences épuisantes. Quant aux salaires, le prix d'un seul sac Chanel est bien supérieur à ce que gagnent en un mois les ouvrières qui les produisent.

En prenant sur ces profits, on pourrait augmenter les salaires de tous les salariés et sous-traitants de Chanel et embaucher les intérimaires. Ce ne serait pas du luxe.

Correspondant LO



Les propriétaires de Chanel

Roissy Aéroport : avant même les lois Macron, le travail à la tâche

Dans la zone aéroport de Roissy, le travail est émietté entre des dizaines de sous-traitants, et ceux-ci ont même créé des filiales qui leur fournissent des intérimaires.

C'est ainsi qu'au bout de cette chaîne on trouve Samsic emploi, entreprise d'intérim de Samsic. Celle-ci a sorti une note de service qui rappelle que les salariés doivent « être disponibles de 4 heures du matin jusqu'à minuit, et cela du lundi au dimanche ». Bien sûr, un aéroport travaille tout le temps, mais ce qui est choquant est qu'il est fait mention des « vacances que nous vous donnons au jour le jour ». Le terme

« au jour le jour » doit être compris au sens littéral, puisqu'il est dit que « toute indisponibilité doit être rapportée dès le moment où vous en avez connaissance et non lorsque vous recevez une vacation le jour même ». Le salarié est donc prévenu « le jour même »... qu'il doit venir ! Et c'est à lui de prévenir 48 heures à l'avance s'il a un rendez-vous médical, des enfants à aller chercher, des obligations diverses, sachant que « les vacances sont les besoins du client », que c'est à lui de les accepter ou de les refuser. En clair, c'est cela ou la porte.

À l'autre bout de l'aéroport, au Cargo 4, sur la

piste, les vacances des intérimaires sont parfois de 4 heures par jour, et les patrons ont inventé les doubles vacations : deux fois 4 heures, avec une coupure de deux heures ou plus au milieu. Ainsi l'entreprise ne paye pas de pause pour le repas et oblige les salariés à venir juste pour le vol à traiter. Tant pis s'il n'y en a qu'un le matin et un l'après-midi et s'ils sont obligés d'attendre (sans être payés) entre-temps.

Il faudrait rappeler à tous ces exploitants que la journée de travail, c'est une journée, ce n'est pas le travail à la tâche, même si c'est leur rêve de patrons.

Correspondant LO

SNCF – Rennes : la direction rétrograde à grande vitesse

Cet été, lors d'une réunion du comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT), la direction de la SNCF annonçait sa volonté de mettre en place un accueil spécifique à l'escale de Rennes pour les clients des 1^{re} classe des TGV (offre « pro »).

Comme la clientèle de cet accueil est essentiellement composée d'hommes, la direction a trouvé légitime de n'y mettre que du personnel féminin. Des hôtes, qui auraient l'obligation de porter une jupe, vêtement jugé plus élégant

par la présidente du CHSCT, et des escarpins à talons plus ou moins hauts.

Elle était consciente que cela risquait de heurter les agents concernés et avait menacé, en cas d'opposition à son projet, de charger une entreprise sous-traitante de gérer cet accueil.

Malgré ce chantage, le projet n'a pas été bien accueilli. De nombreuses cheminotes travaillant à l'accueil considèrent comme particulièrement choquant le fait d'être contraintes à porter la jupe.

La CGT locale a dénoncé ce projet de la direction dans un tract qui a beaucoup circulé et fait réagir. Le fait d'imposer le port de la jupe vis-à-vis d'une clientèle majoritairement masculine apparaît comme rétrograde. Des dirigeantes régionales ont même dû s'en expliquer dans la presse, parlant de manipulation, d'interprétation... expliquant à quel point la SNCF luttait pour l'égalité homme-femme. Il y a vraiment de quoi rire !

Correspondant LO

Deliveroo : les livreurs en colère contre "Delivoyou"

Lundi 28 août, une délégation de livreurs de Deliveroo, plate-forme de livraison de repas à domicile, et de son concurrent Stuart, s'est rendue en cortège de la place de la République au siège de Deliveroo. Ils étaient soutenus par les syndicats CGT et Solidaires, et des représentants de La France insoumise, de Lutte ouvrière, du NPA et du PCF. Censée les recevoir, la direction a préféré reporter cette rencontre et la tenir avec des livreurs de son choix.

La veille, plusieurs dizaines de coursiers à vélo s'étaient réunis à Paris place de la République, Bordeaux, Nantes et Lyon. Aux cris de « On ne veut plus pédaler sans être payés, Déli tu vas manger ! », ils dénoncent leur précarité et exigent une revalorisation du prix de la course, au moment où la direction cherche à la diminuer.

Jusqu'à présent, les livreurs embauchés avant août 2016 – 600 selon la direction – étaient payés sur une base horaire de

7,50 euros à laquelle s'ajoutaient deux à quatre euros par livraison. À partir du 28 août, ces livreurs doivent signer de nouveaux contrats, déjà en vigueur, où la rémunération est uniquement à la course, 5 euros par course en province et 5,75 euros à Paris.

Tous les livreurs ont l'expérience de longs moments d'attente entre les courses, durant lesquels leur contrat leur impose d'être disponibles. Et le Collectif des livreurs autonomes de Paris (Clap) estime qu'avec ces nouveaux contrats leur rémunération baisserait de 30%.

La direction de Deliveroo souhaite généraliser ces contrats à la course à ses 7500 livreurs. Elle prétend qu'avec un nouveau logiciel elle réduira le temps d'attente entre les courses et que les nouveaux contrats permettraient aux livreurs de gagner 40% de plus que le smic horaire. Mais elle n'a pas osé répéter son coup de bluff devant les livreurs en colère !

Jacques Fontenoy



GM&S – La Souterraine : les travailleurs sont toujours là

Jeudi 24 août, ceux des travailleurs de GM&S rentrés de congés ont organisé une opération escargot, de La Souterraine à Guéret, où ils ont rencontré à la préfecture les quatre députés de la Creuse et de la Haute-Vienne.

« Ils nous ont écoutés, mais pas entendus », a déclaré un délégué. Les députés ont été unanimes pour dire qu'ils ne voyaient pas d'autre solution que d'accepter les propositions du repreneur, ce qui revient à ce que 157 travailleurs

soient laissés sur le carreau. La palme est revenue à Jean-Baptiste Moreau, député (LREM) de la Creuse, qui a déclaré que, « n'étant pas industriel, il ne pouvait que faire confiance au repreneur GMD ».

Les travailleurs de GM&S ont annoncé qu'ils continuent le combat et préparent de nouvelles actions pour la semaine suivante. S'ils sont encore là, c'est grâce à leur détermination. Alors, ils ont mille fois raison de continuer à se faire entendre.

Non aux malades à l'hôtel! Hôpital de Tours

L'hôpital de Tours fait partie des 41 établissements qui vont expérimenter en 2018 le partenariat hôtel-hôpital: le patient passerait la veille de son intervention à l'hôtel plutôt qu'à l'hôpital. Cela concernerait les patients convoqués tôt le lendemain pour une dialyse, une chimiothérapie ou une intervention ne nécessitant pas de prise en charge médicale la veille. La décision du lieu d'hébergement reviendrait au médecin, après avis du patient, pour le moment du moins.

Pour des directions hospitalières obsédées par la recherche de réduction des coûts, le prix de la chambre à l'hôtel (entre 60 et 80 euros) est évidemment plus attractif que les 1 500 euros du prix de journée à l'hôpital. En chirurgie par exemple, la location de la chambre et le transport jusqu'à l'hôpital seraient pris en charge par le CHU.

Dans la presse, un directeur dresse un tableau idyllique de la situation: «L'hôtel, pour un patient âgé venu pour une intervention le lendemain matin, c'est tout de même plus agréable qu'un lit à l'hôpital, et puis c'est un lit libéré pour qui en a vraiment besoin!» Comme si les milliers de lits qui font aujourd'hui cruellement défaut n'avaient pas été supprimés volontairement par les gouvernements successifs!

Et cette solution aberrante est déjà mise en place dans d'autres hôpitaux.

La politique de Macron en matière de santé s'annonce évidemment dans la continuité des précédents gouvernements: toujours plus d'économies au détriment de l'hôpital, des patients et du personnel, et un espace grandissant offert aux capitaux privés dans tous les interstices du service public.

Correspondant LO

Hôpital de Limoges

Comme d'autres établissements, le CHU de Limoges et la polyclinique de Limoges ont été sélectionnés pour expérimenter l'hôtel hospitalier au home du Buisson, qui offrait jusqu'ici des chambres aux familles. Une solution pour héberger les malades à un coût moindre que dans un établissement de santé, avant ou après leur journée d'hospitalisation: 45 euros, dont 18 euros à

la charge des malades ou de leurs mutuelles! C'est aussi et surtout le moyen de réduire encore le nombre de lits.

Les directeurs prétendent qu'ils doivent «se recentrer sur leur cœur de métier». Prendre en charge et surveiller des personnes qui doivent subir ou ont subi des soins hospitaliers, ce n'est pas leur métier?

Extrait bulletin CH Esquirol - Limoges

Decize: nouvelle attaque contre l'hôpital

Après la maternité suspendue depuis 2010, la stérilisation et le laboratoire transférés au centre hospitalier de Nevers, la direction de l'hôpital de Decize dans la Nièvre voudrait supprimer les urgences de nuit.

Si la maternité avait été suspendue, c'était sous prétexte qu'il manquait un chirurgien obstétricien. Si la stérilisation a été transférée, c'est qu'elle n'était plus aux normes. Là, pour les urgences, ce n'est pas la qualité des soins prodigués qui est en cause. C'est un problème de rentabilité: il

n'y aurait pas assez de passages aux urgences.

La nuit, les urgences seront de moins en moins des urgences puisqu'il faudra aux patients au moins 30 minutes de transport supplémentaire pour être pris en charge. Ceux qui décident de telles aberrations appellent cela le risque calculé!

Le personnel de l'hôpital, les syndicats, le comité de soutien de l'hôpital de Decize appellent à protester contre cette fermeture. Lutte ouvrière se joint à cette protestation.

H. D.

Échos des entreprises

L'hôpital n'est pas un champ de courses

Au brancardage, c'est la pression pour faire toujours plus de transports de malades avec le moins de jambes et de bras possibles. L'encadrement a décrété qu'il fallait que nous en fassions 24,2 par jour... et les convocations tombent quand cette performance n'est pas atteinte. Pire, nous avons appris que nous étions classés!

En tous cas, la médaille d'or de la bêtise, on sait à qui la remettre!

Extrait du bulletin Hôpital Nord Franche-Comté

L'hôpital asséché

Au mois d'août, avec la canicule et le manque de personnel, les urgences sont vite submergées. Quand les patients qui nécessitent une hospitalisation ne sont pas renvoyés chez eux, faute de lits, ils sont mutés vers des services débordés.

Bien souvent, un interne se retrouve seul pour prendre en charge plus de vingt patients. Et par cette chaleur, le personnel qui s'épuise n'a même pas le temps de boire un verre d'eau.



Un peu de pédagogie

Certains cadres se demandent pourquoi on ne répond pas à leurs coups de fil, particulièrement pendant les congés d'été.

D'abord, parce que c'est interdit de nous appeler à notre domicile. Et puis on sait que c'est toujours pour changer notre planning à la dernière minute ou pour nous sucrer un repos.

C'est plus clair comme ça?

Extrait du bulletin Hôpital de la Croix Rousse - Lyon

Les machines ne créent pas de chômage...

Aux Vilos, aux Culasses, bâtiment E, les nouveaux robots aux postes de chargement et de déchargement sont pour la direction le prétexte de supprimer des dizaines d'emplois.

La mise en place de robots pourrait permettre de supprimer les travaux les plus durs. Mais dans les mains des capitalistes, c'est un moyen d'augmenter l'exploitation!

... Ce sont les patrons qui suppriment les postes

Bien évidemment, les robots ne travaillent pas seuls. Et ce sont les camarades opérateurs sur machine et les camarades en maintenance qui auront plus de travail.

Ce ne sont pas les robots qui suppriment les postes de travail: c'est la direction!

Les vases communicants

Nous sommes aujourd'hui près de 2 000 travailleurs intérimaires dans

provisoirement les chantiers navals STX de Saint-Nazaire, plutôt que de laisser la majorité des actions à une entreprise italienne.

Mais quelle garantie peuvent avoir les 7 000 salariés de STX, dont les deux tiers sont employés par des entreprises sous-traitantes, de voir leur emploi conservé?

Quelle que soit la nationalité de leur futur exploitateur, les travailleurs des chantiers, toutes nationalités confondues, devront se battre pour défendre leurs droits et leurs intérêts, sans s'en remettre à un charlatan comme Macron.

Dur, le retour

Dans tous les secteurs, la reprise est aussi dure que le soleil tape fort.

Mais mention spéciale pour le patron à Brais, qui a décidé d'avertir, le lundi de la reprise, qu'il impose des heures supplémentaires... dès le mardi!

Et en plus, il faudrait tous se presser, avant que la plupart des intérimaires finissent leurs contrats en septembre.

Les citrons pressés, on les veut dans nos verres, sur la terrasse, pas sur la chaîne!

Extraits bulletin Chantier Naval Saint-Nazaire

La banque, de scandale en scandale

Deux hauts cadres de la Société générale ont été inculpées par le département américain de la Justice. Selon le FBI, elles ont communiqué des informations fausses entre mai 2010 et octobre 2011, pour faire croire que la banque pouvait emprunter sur le marché international à des conditions plus favorables qu'en réalité. C'est ce que la presse appelle le scandale du Libor (London Interbank Offered Rate).

La direction vient d'annoncer qu'elle aiderait les enquêteurs dans cette affaire, mais elle n'a pas dit un mot sur les cadres inculpées: comme si elles avaient agi de leur propre initiative, qui plus est pendant 17 mois!

Spéculer, c'est la règle des banques: la direction de la Société générale est bien placée pour le savoir. C'est tout le système, dont elle est un agent actif, qui est scandaleux!

Extrait bulletin Société générale La Défense

l'usine.

Nous sommes pour la très grande majorité pris au coefficient 165, ce qui se traduit par des salaires au smic.

Plus Renault gagne de l'argent, plus les salaires sont bas. C'est aussi simple que cela.

Extraits du bulletin Renault - Cléon

Nationalisation de STX: le bluff de Macron

Macron a annoncé qu'il nationalisait



RUSSIE 1917 : LA RÉVOLUTION AU FIL DES SEMAINES

Début septembre : l'irrésistible progression des bolchéviques dans les soviets

La tentative de coup d'État du général Kornilov et son échec, grâce à la mobilisation du prolétariat, accroissaient considérablement l'influence des bolcheviks. Réduits à une quasi-illégalité depuis les journées de Juillet, emprisonnés comme Trotsky, ou contraints à la clandestinité comme Lénine, ils sont maintenant reconnus comme ceux qui avaient prévu la menace contre-révolutionnaire. Ils ont dénoncé la politique conciliatrice envers les forces bourgeoises des partis menchevique et socialiste-révolutionnaire (SR), qui a favorisé la montée de la contre-révolution ; ils ont reconnu et exprimé les aspirations révolutionnaires des masses. Voici comment Antonov-Ovseenko, cadre bolchévique qui mènera les opérations lors de l'insurrection d'Octobre sous la direction de Trotsky, décrit cette période dans ses Mémoires, publiés en russe :

« Ces messieurs (SR et mencheviks représentant le comité central exécutif du soviet de Petrograd) n'avaient rien appris. Leur moulin à paroles brassait du vent. Et ils ne l'avaient pas remarqué. Le 31 août, le soviet de Petrograd avait adopté une résolution tirée du programme bolchevique, mais ils étaient convaincus que c'était fortuit et qu'ils allaient vite rétablir la situation. Le 9 septembre, ils convoquèrent une séance plénière du soviet de Petrograd, et Tchkhéidzé (président menchevique du soviet) annonça officiellement la démission du bureau du comité exécutif, étant donné l'adoption d'une résolution contraire à sa ligne

politique. Escomptant la majorité, le bloc conciliateur proposa alors de refuser cette démission. On vota en sortant de la salle. Il y eut 414 voix pour le bureau et sa politique conciliatrice, 519 voix contre, et 69 abstentions. La démission fut retenue !

Une nouvelle direction fut alors constituée à partir des bureaux de la section des ouvriers et de celle des soldats. Dans la section ouvrière, nous étions majoritaires ; la section des soldats n'ayant pas encore procédé à une réélection de son bureau, les mencheviks et les SR y avaient la majorité. Quelques jours plus tard, de nouvelles élections eurent lieu dans la section

des soldats du soviet : son bureau passa également dans nos mains.

Le soviet de Petrograd, de principal appui à la politique conciliatrice, était devenu le principal appui à la lutte contre cette politique. Après le putsch de Kornilov, cela se passa presque partout de cette façon.

Le Vtsik (comité exécutif central panrusse des soviets) recevait des centaines de décisions, de télégrammes, des quatre coins du pays. Presque tous contenaient une condamnation du gouvernement provisoire, l'exigence d'établir un pouvoir socialiste homogène (sans participation des représentants des partis bourgeois). En réponse à la tentative de

coup d'État de Kornilov, les masses ouvrières et paysannes ainsi que la masse des soldats s'étaient mises en mouvement en profondeur. Elles s'étaient armées fiévreusement, s'étaient organisées et préparées à la lutte contre le général blanc et ses complices. Et pour s'y préparer, pour lutter, elles voyaient notre parti comme la seule direction fiable et allant de soi.

Dans toute une série de soviets de province et de district, nous conquîmes la majorité. Le 6 septembre, le plénum du soviet de Moscou adopta la résolution du 31 août du soviet de Petrograd (qui réclamait le passage du pouvoir aux ouvriers et aux paysans). Le bureau du comité exécutif de Moscou était à nous.

Déjà lors du putsch de Kornilov, le pouvoir était passé en plusieurs endroits aux comités révolutionnaires constitués pour défaire la contre-révolution. Ces comités conservèrent ce pouvoir jusqu'à ce que soit matée la révolte du général, en s'appuyant sur les ouvriers et les soldats en armes. De fait, on avait

là la réalisation du pouvoir soviétique. C'était la renaissance des soviets en tant qu'organes de la lutte révolutionnaire.

Kerenski, à l'évidence, le comprenait. Le 4 septembre il ordonna de dissoudre les comités révolutionnaires, les comités de salut et de défense de la révolution, constitués " dans le but de lutter contre la révolte de Kornilov dans les villes, les campagnes, les gares... Dorénavant, il ne doit plus y avoir d'actions hors du cadre de la loi, et le gouvernement provisoire les combattra." Mais même le comité populaire pour la lutte contre la contre-révolution, qui dépendait du comité exécutif central, refusa de se soumettre à cet ordre de Kerenski... Et le parti (bolchevique) reprit son slogan (abandonné lorsque les soviets s'étaient trouvés un temps enchaînés à la politique probourgeoise des conciliateurs) : " Tout le pouvoir aux soviets, dans la capitale comme partout ! "

L'influence de notre parti avait cru de façon immense et irrésistible. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Migrants : Un sommet Europe-Afrique pour les repousser

Le 28 août, un mini-sommet, visant à stopper l'arrivée de migrants d'Afrique en Europe, a réuni, à l'initiative de Macron, quelques dirigeants européens et africains, à Paris.

Macron voudrait obtenir des dirigeants africains qu'ils acceptent de trier les réfugiés loin des côtes européennes, au Tchad et au Niger, afin que seuls ceux « éligibles au droit d'asile » aient la possibilité de venir. Les autres seront « réinstallés », c'est-à-dire renvoyés vers leur pays d'origine. Alors que nombre d'ONG soulignent que la route du Sahel, qui débouche au Tchad et au Niger, est une des plus meurtrières, c'est condamner à mort une partie de ceux qui seront refusés et qui devront la reprendre.

Déjà en 2015, lors d'un sommet à La Valette, l'Union européenne avait

promis près de deux milliards d'euros à plusieurs États africains, afin qu'ils retiennent les candidats au départ. L'année suivante, un accord avait été passé avec la Turquie, bloquant les réfugiés originaires du Moyen-Orient dans des camps sur le territoire turc, et y rapatriant une partie de ceux qui se trouvaient déjà en Grèce.

Aujourd'hui, les dirigeants européens souhaitent l'application de la même politique en Afrique. Macron avait déjà proposé, en juillet dernier, de créer en Libye de tels « hot spots », ces camps permettant de faire le tri entre réfugiés de guerre

et migrants dits « économiques ». Comme s'il n'était pas légitime de fuir la misère ! Et puis, cette distinction cache mal la volonté de fermer la porte à tout le monde. Dans les camps du Liban, de Turquie et de Jordanie, où un tel tri est en place depuis 2015, seules 5 500 demandes d'asile ont été accordées par la France.

Les puissances européennes cherchent en fait à arrêter l'ensemble des migrants. Alors que 14 000 personnes sont mortes en Méditerranée depuis 2014, les dirigeants européens continuent donc de chercher une solution, non pour secourir ceux qui tentent de rejoindre l'Europe, mais pour les empêcher de le faire.

Jacques Le Gall

La politique de harcèlement du gouvernement

La dernière évacuation du camp de migrants de la Porte de la Chapelle, à Paris, a eu lieu le 18 août. Depuis, des centaines de migrants sont déjà revenus, mais les autorités font tout pour les empêcher de réinstaller un camp.

Le lendemain de l'évacuation, les associations d'aide aux migrants avaient dénoncé l'interdiction faite par la police de distribuer un petit déjeuner aux nouveaux arrivants. Depuis, les distributions de repas peuvent à nouveau avoir lieu, mais en présence d'importantes forces policières, qui demandent ensuite aux migrants de se disperser.

À Calais, le Conseil

d'État a imposé, cet été, l'installation de points d'eau et de toilettes, pour mettre fin aux traitements inhumains et dégradants auxquels étaient soumis les migrants. Quelques toilettes ont bien été installées, quelques robinets permettent de se ravitailler en eau potable et de tenter de se laver tout en pataugeant dans la boue. Mais les installations sont mobiles, pour éviter la constitution d'un camp. Rien n'est prévu pour l'accès à des douches, sauf pour les migrants considérés comme « les plus vulnérables ». La police empêche les migrants de s'installer durablement, confisque les couvertures, les tentes, si

bien que les associations sont obligées d'en distribuer tous les jours. Les migrants témoignent qu'ils ne peuvent pas dormir plus de quatre heures par nuit, quelquefois dispersés par du gaz au poivre.

Macron avait parlé en juillet de sa volonté de ne plus voir personne dans la rue, et de traiter les migrants « avec la plus grande humanité ». La réalité est bien différente. Pour qu'on ne les voie plus dans la rue, le gouvernement a décidé de déloger les migrants des endroits où ils essaient de s'installer, de les forcer à se disperser, à se cacher. Sans aucune humanité.

Hélène Comte

Des lecteurs nous écrivent : Terre d'accueil !

Il s'agit d'un gymnase du douzième arrondissement de Paris. En sous-sol, plus d'une centaine de lits de camp sont alignés. Là sont logés depuis début août 126 migrants (on ne dit plus « réfugiés », il ne faut pas trop de compassion), des hommes jeunes venus d'Afrique (du Mali, de Somalie, d'Érythrée), ainsi que des Afghans en moindre nombre. Il y a trois douches, des lavabos,

des toilettes adaptées à des usagers de gymnase et non à des hébergés à demeure. Du linge lavé sèche et goutte par terre dans le couloir sur des étendoirs ; ça ne sent pas très bon, mais comment peut-il en être autrement ? Un seul homme d'entretien vient chaque jour. Les repas sont servis par un prestataire (qui le rémunère ?).

(...) Madame Baratti-Elbaz, maire du douzième

arrondissement, et quelques adjoints sont venus, ainsi que prévu, visiter les migrants ce vendredi 25 août dans l'après-midi. Il y aura des photos pour le journal de l'arrondissement. Elle est peut-être repartie satisfaite du service rendu par la France à des étrangers en détresse ! Moi, je suis écœurée de l'hypocrisie et du mensonge institutionnels.

Une lectrice du douzième arrondissement de Paris



Mineurs isolés à la rue

Une avocate, Ambre Benitez, a entamé une procédure contre la préfecture de Paris à propos d'un jeune guinéen de 16 ans, Sadou, qui dort dans la rue depuis près d'un an alors qu'il devrait avoir droit à l'assistance. Cet été, la préfecture ayant refusé le dépôt de sa demande d'asile, le tribunal administratif, saisi par l'avocate, a condamné la préfecture à accepter le dépôt du dossier avant le 14 août. Mais la préfecture a continué à refuser le dossier de Sadou, qui ne pourra faire sa demande que le 6 octobre prochain. Selon l'avocate, dans huit cas sur dix, la procédure de prise

en charge d'un mineur isolé est rallongée de façon que, quand la situation se débloque enfin, il a souvent atteint sa majorité.

Et même lorsque ces jeunes réussissent à demander l'asile, il faut encore subir des enquêtes pour prouver qu'ils sont bien mineurs et isolés de leur famille. Encore bien des occasions de leur refuser toute aide.

Pourtant, ces jeunes n'étaient qu'un peu plus de 8 000 en France en 2016. La France, avec ses 67 millions d'habitants, aurait largement les moyens de les accueillir et de les protéger.

H. C.

Expulsions à Lyon

Le 17 août, la justice ordonnait l'évacuation du campement de familles en majorité albanaises ou venant des Balkans, installées sur l'esplanade Mandela, suite aux plaintes de Dalkia et de la Métropole de Lyon, pour entrave au déroulement de travaux.

L'expulsion de ces 150 personnes par la police a eu lieu vendredi matin 25 août. Depuis février, il s'agit de la cinquième expulsion que subissent ces familles en demande d'asile.

Installées et expulsées successivement du parc

Jugan, du square du Sacré-Cœur, elles avaient occupé la mairie du 3^e arrondissement pour faire connaître leur situation. Réfugiées ensuite dans un coin du parc Bazin, elles en ont été chassées début juin, alors que des riverains témoignaient que leur présence n'empêchait en rien de profiter du parc.

Les réfugiés ont alors installé leurs tentes en face des archives départementales depuis début juin, en plein soleil.

Correspondant LO

15, 16 et 17 septembre : Lutte ouvrière à la fête de l'Humanité

Lutte ouvrière tiendra un stand à la fête de l'Humanité, avenue Olga Bancic, près du Village du monde, en face des stands de Saint-Denis et de Gennevilliers. On y trouvera une librairie avec des ouvrages sur le mouvement ouvrier ainsi que des publications de Lutte ouvrière.

Des débats seront organisés : sur la situation

sociale et politique après la manifestation du 12 septembre contre les attaques antiouvrières du gouvernement (vendredi 19 h, samedi 20 h et dimanche 14 h) et sur l'actualité de la Révolution russe de 1917 (samedi 16 h et dimanche 12 h).

Notre camarade Nathalie Arthaud animera deux de ces débats, samedi à 16 h et dimanche à 14 h.